

DÉPARTEMENT DE L'AUDE  
ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE  
CANTON DE CARCASSONNE  
MAIRIE DE LEUC  
11250 LEUC

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES  
DU MAIRE

\*\*\*\*\*

ARRETE

PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION  
RD104  
DU 28/10/2024 au 28/02/2025

Le Maire de la Commune de Leuc,  
Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du code général des collectivités territoriales,  
Vu le code de la route,  
Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune,  
Vu la demande présentée par l'entreprise COLAS France TSA 700116 CHEZ SOGELINK 69134 Dardilly cedex le 07/10/2024 pour des travaux de Sécurisation et embellissement de la traversée de Leuc RD104,  
Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique sur le lieu des travaux,  
Vu l'intérêt général,

ARRETE

Article 1:

A compter du 28/10/2024 et pour une durée de 110 jours, la RD104 (Avenue de Carcassonne) est soumise en partie aux prescriptions définies ci-dessous :

- **Interdiction de circuler véhicules légers, poids lourds**
- **Interdiction de stationner pour tous les véhicules**

Une déviation sera mise en place pendant la durée des travaux.

Article 2 :

Les signalisations réglementaires conformes aux prescriptions ci-dessus seront installées par l'entreprise chargée des travaux.

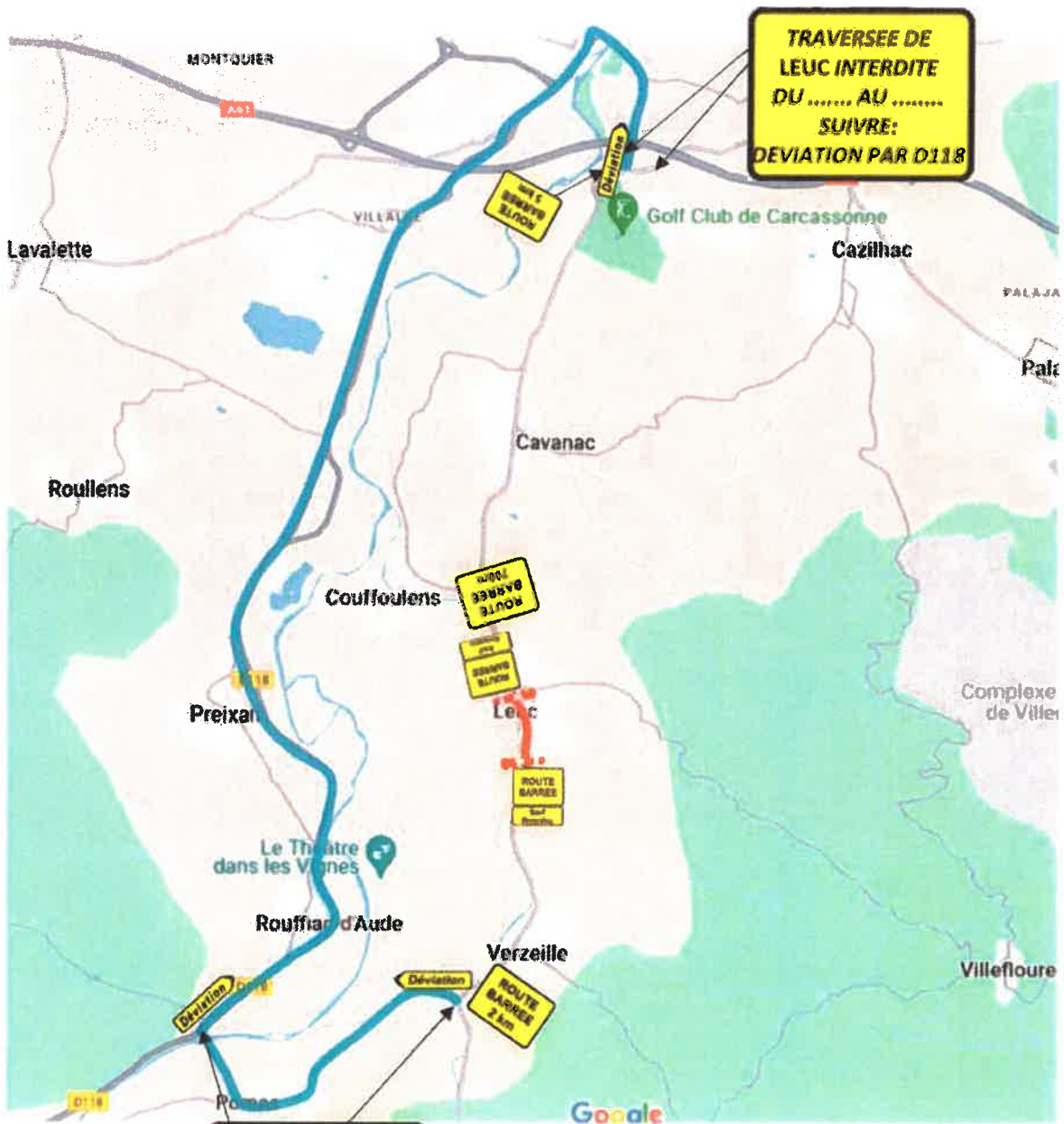
Article 3

Monsieur le Maire de Leuc, Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de Limoux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Leuc, le 07 octobre 2024

Le Maire, Jean-Marie JORDY





**TRAVERSEE DE  
LEUC INTERDITE  
DU ..... AU .....  
SUIVRE:  
DEVIATION PAR D118**

**TRAVERSEE DE  
LEUC INTERDITE  
DU ..... AU .....  
SUIVRE:  
DEVIATION PAR D118**

**TRAVERSEE DE  
LEUC INTERDITE  
DU 28/10 AU 14/02  
SUIVRE:  
DEVIATION PAR D118**

## Déviation D104 Traversée de Leuc

**CHANTIER : RD 104 Traversée de Leuc** 

**ROUTE BARREE AVEC DEVIATION VL PL** 

**DUREE DES TRAVAUX : DU 28/ Octobre au 14 février**